

## Communiqué de presse

Montpellier, le 10 décembre 2025

- Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) -

### **Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan : calendrier respecté, concertation actée**

**Le comité de pilotage de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), co-présidé par Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, s'est réuni ce mardi 9 décembre. Mathieu Grosch, coordonnateur européen du corridor Méditerranée, a réaffirmé son soutien au projet de la Ligne Nouvelle Montpellier- Perpignan, indispensable au développement des mobilités et du transport de marchandises entre le sud le nord de l'Europe.**

L'État et les collectivités partenaires ont **confirmé le calendrier de la phase 1**, notamment grâce à **une nouvelle convention de financement de 68,6 M€**, déjà validée par les collectivités lors du conseil d'administration de la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (SLNMP), qui s'est tenu juste avant le comité de pilotage. Cette convention devra être validée par le conseil d'administration de l'AFIT, pour un lancement de l'appel d'offre du marché de conception-réalisation<sup>1</sup> en septembre 2026. Le démarrage des travaux de la phase 1 est toujours prévu pour 2029. À l'occasion de ce conseil d'administration, Michaël Delafosse, président de Montpellier Méditerranée Métropole, a rappelé l'urgence de la ligne nouvelle pour assurer la **jonction entre Montpellier et Perpignan** et son **impact positif sur l'économie et l'emploi**.

Les partenaires ont également validé la **démarche permettant de prendre en compte les propositions de « l'atelier citoyen viaduc de Poussan »** lors du futur concours international d'architecture et d'ingénierie, et ont fixé le cadre des travaux du « comité dédié viaduc de Poussan » présidé par Loïc Linares, président de Sète Agglopolie Méditerranée.

Un **point d'étape sur l'enquête publique** en cours relative à l'autorisation environnementale des interventions préparatoires a permis de rendre compte de son bon déroulement, incitant les habitants du territoire à laisser leurs contributions dans les permanences ouvertes à cet effet ou en ligne<sup>2</sup>. Sous réserve de la délivrance de l'autorisation environnementale, attendue pour mai 2026, les diagnostics archéologiques ainsi que des sondages géotechniques complémentaires indispensables à la sécurisation des études pourront être engagés.

Le comité de pilotage a également approuvé **le lancement par la SLNMP d'une étude d'attractivité et de desserte** pour favoriser l'accroche à la grande vitesse des territoires des agglomérations de Sète et Agde.

En présence de Philippe Quévremont, garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), **les partenaires ont échangé sur la concertation préalable** : elle sera organisée

<sup>1</sup> Conception-Réalisation : marché de travaux permettant à l'acheteur de confier à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études et l'exécution des travaux.

<sup>2</sup> Enquête publique ouverte du 19 novembre au 22 décembre 2025. Site du registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/lnmp-phase1-daeip/deposer-son-observation>

au printemps prochain sur les fonctionnalités de la phase 2 Béziers-Perpignan. Le calendrier et les modalités présentés en séance devront être validés en commission CNDP début 2026.

**Pierre-André Durand**, préfet de la région Occitanie, a déclaré : « *Je salue les avancées du projet, sur ses deux composantes, avec la préparation du dossier de consultation des entreprises pour la phase 1 entre Montpellier et Béziers, mais aussi la préparation de la concertation préalable, qui sera engagée après les élections municipales, sous l'égide de la commission nationale du débat public* ».

**Carole Delga**, présidente de la Région Occitanie et du conseil d'administration de la SLNMP, a déclaré : « *Le projet de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan avance et c'est une excellente nouvelle pour l'Occitanie ! Avec le soutien de l'Europe, l'engagement financier des collectivités et le respect du calendrier, nous avons fixé avec sérénité les prochaines étapes pour 2026 : la convention de financement de la phase 1 (Montpellier-Béziers) sera signée en début d'année, suivie en septembre du lancement de l'appel d'offres pour les premiers travaux, et nous organiserons au printemps la première concertation publique sur la phase 2 (Béziers-Perpignan). Mon engagement reste intact pour ce projet structurant, essentiel à notre territoire et à ses habitants : la LNMP permettra de développer les trains du quotidien, favoriser le fret, renforcer l'offre TGV, prévenir la submersion de la ligne actuelle et connecter l'Occitanie à toute l'Europe. Rappelons que ce projet est vertueux pour l'environnement et constitue un réel levier pour le transport de voyageurs et de marchandises dans notre région et entre le nord et le sud de l'Europe.* »

**Mathieu Grosch**, coordonnateur européen du corridor Méditerranée, a déclaré : « *Ce tronçon ferroviaire est essentiel au bon fonctionnement du corridor de transport européen méditerranéen, il assurera une liaison adéquate avec la péninsule ibérique en réduisant la durée du trajet des voyageurs et des marchandises et contribuera à décongestionner la ligne existante et à accroître la connectivité de la région Occitanie avec le reste de la France et de l'Europe. Nous parlons ici de la liaison internationale entre Barcelone et Montpellier. Du point de vue de l'UE, l'investissement dans la LNMP est une liaison transfrontalière essentielle, qui fait partie du réseau central RTE-T. Il doit être achevé le plus rapidement possible. Les deux phases du projet devraient être développées en synchronisation et en parallèle. Cette ligne est pleinement éligible au cofinancement au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Le projet de cadre financier pluriannuel présenté par la Commission européenne en juillet 2025 prévoit une enveloppe de 51,5 milliards d'euros pour le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) sur la période 2028-2034. Les négociations sur la décision finale de la proposition de budget ont débuté entre les colégislateurs.* »

**Thomas Allary**, directeur des Grands Projets, SNCF Réseau, a déclaré : « *SNCF Réseau entend être au rendez-vous de la confiance et de l'ambition affichées par les partenaires du projet. C'est dans cet esprit que nos équipes s'étoffent et se donnent ainsi les moyens de réaliser simultanément les deux phases du projet. Elles sont pleinement mobilisées sur la phase 1, Montpellier - Béziers, afin de garantir le planning partagé avec les co-financeurs et permettre le lancement de l'appel d'offre de la ligne nouvelle en septembre 2026 et le démarrage des travaux en 2029. Sur la phase 2, la concertation préalable organisée au printemps 2026 permettra à un large public de s'exprimer sur la mixité de la ligne et les gares nouvelles à implanter. Ces choix guideront SNCF Réseau pour la suite des études jusqu'à l'enquête publique.* »





■ **Contacts presse :**

**Région Occitanie :**

Kévin Sorhouet – [kevin.sorhouet@laregion.fr](mailto:kevin.sorhouet@laregion.fr) – 06 33 78 65 94

**SNCF Réseau :**

Anne-Lise Gibbe – [anne-lise.gibbe@reseau.sncf.fr](mailto:anne-lise.gibbe@reseau.sncf.fr) – 06 70 44 75 86

**Préfecture**

Delphine Amilhau – [delphine.amilhau@occitanie.gouv.fr](mailto:delphine.amilhau@occitanie.gouv.fr)